

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation de défrichement

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de planché	56715 M <sup>2</sup>
Surface à défricher	29165 M <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

4180 CHEMIN SAINT JOSEPH 83570  
COTIGNAC

Section B

Parcelles :

666(2020m<sup>2</sup>)

667(2690m<sup>2</sup>)

670(3430m<sup>2</sup>)

675(5180m<sup>2</sup>)

676(9430m<sup>2</sup>)

685(185.3m<sup>2</sup>)

689(6230m<sup>2</sup>)

Total défrichement : 2Ha 91a 65ca  
(29.165m<sup>2</sup>)

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 06°08'15"E Lat. 43°32'06"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative